



Convocation par mon employeur

Par **alfred43**, le **02/03/2012 à 14:50**

Bonjour,rnrnrnJe suis entraîneur de football , je suis actuellement en CDI dans ce club depuis 5 ans. Je dépends de la convention nationale du sport.rnrnrnMon employeur m'a remis une convocation en main propre (le 1 mars) pour le mardi 6 mars, suite à des déclaration que j'ai fait sur un site internet après que le journaliste m'ai appelé, sur la mairie où siège le club. Sur la convocation il me demande de venir m'expliquer devant le comité directeur en argumentant que mes déclarations ont porté préjudice au club. En sachant que j'ai du faire modifier l'article dans l'après midi en faisant enlever tout ce qui concernait la mairie, ce qu'a fait immédiatement le journaliste.rnrnrnJe viens à vous pour avoir des informations sur la démarche à suivre, en sachant que j'ai refusé de signer cette lettre mais que je lui ai signifié oralement que je serai présent à cette convocation.rnrnrnDans l'attente de votre réponse, je vous prie Monsieur de recevoir l'expression de mes salutations distinguées.